

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND VILLENEUVOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°39/2022

Séance du 14 avril 2022

Date de la Convocation : 8 avril 2022

Heure de la séance : 19 h 00

Président de séance : Guillaume LEPERS (Président)

Secrétaire de séance : Estelle HENAULT-BLINEAU

Présents : MM. et Mmes PLANTE Bertrand, SEUVES Jean-Pierre, NICODEMO Hélène, MOURGUES Pascal, BOTTEGA Josiane, LALANNE Didier, REDON Jean, BARTHEROTTE Corine, BERNOU Pierre, LAFOSSE Jean-Marie, CHAROLLAIS Gilles, HOUSSIN Gilles, DULAURIER Jean-Jacques, MESSAOUDI-LOUBET Malika, TALOU Léopold, ROUSSEAU Christian, MATHALOU Laurence, PRELLON Christelle, VENTADOUX Yvon, LAFAYE-LAMBERT Christiane, DA SILVA Cédric, CABAS Jean-Paul, BERTOMEU Serge, BRUYERE Michel, PUDAL Jean-Pierre, VEIRIA Maria de Iurdes, BORDERIE Jacques, CHARBONNIER Angélique, MOMBOUCHET Brigitte, PEREUIL Jean-Pierre, LEPERS Guillaume, DAVELU-CHAVIN Anne-Marie, CLERC Xavier, LAVILLE Michel, VAQUIER Béatrice, HENAULT-BLINEAU Estelle, REGNIER Gérard, ROSIER Jean-Éric, LEVEQUE Catherine, MARS Xavier, DE BRONDEAU Chantal, BOUYSSONNIE Thomas, HUC Serge.

Etaient représentés : M. DOMINIQUE Jean-Max par M. Bertrand PLANTE, M. GILLET Christian par M. BORDERIE Jacques, M. GROSJEAN Gilles par M. BERNOU Pierre, BRUNET André par M. REGNIER Gérard, M. AJON Bernard par M. DA SILVA Cédric, FORGET André par M. PUDAL Pierre-Jean, Mme SUPPI Patricia par Mme HENAULT-BLINEAU Estelle, M. ZIANI Samir par M. CLERC Xavier, Mme DELLIAUX Anne par Mme DE BRONDEAU Chantal, M. GUEUDIN Freddy par M. ROSIER Jean-Éric, Mme BLAZEJCZYK Maëlle par M. BOUYSSONNIE Thomas, M. LADRECH Frédéric par M. VENTADOUX Yvon, M. VICTOR Guy par M. LAFOSSE Jean-Marie.

Etaient absents : Mmes et MM. GRENIER Marie-Laure (excusée), PERIQUET Laurent (excusé), DELESTRE Christel (excusée), M. HUERGA Jean-Pierre (excusé), FRIEDRICHS Cyril (excusé).

BUDGETS PRIMITIFS 2022 ET TAUX D'IMPOSITION 2022

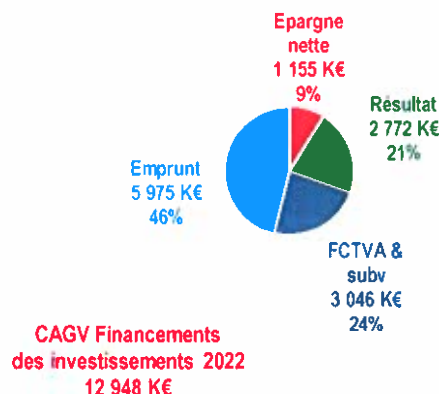
Synthèse

L'année 2022, sera impactée par l'inflation, la hausse des fluides et des carburants, la guerre en Ukraine. Le tissu économique du Villeneuvois en sera probablement sensiblement affecté. La hausse des prix du traitement des déchets ménagers impose un ajustement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour équilibrer le coût du service.

L'option qui a été prise pour construire ce budget repose sur une estimation raisonnable de l'évolution des coûts ainsi qu'une reprise de l'activité « normale » des services sans gestes barrières. Dans ce cadre, les dépenses de fonctionnement augmentent de +2,7 M€ (+8,6%) et les recettes de fonctionnement de +2,8 K€ (+8%).

L'épargne brute est donc stabilisée à 3,4 M€ à 11,1%

en K€	2020	2021	2022
Epargne brute	4 474	3 398	3 617
Taux d'épargne brute	15,7%	11,7%	11,4%
- Remboursement en capital	2 378	2 471	2 462
= Epargne nette	2 096	928	1 155
Résultat antérieur	-804	1 251	2 772
Dépenses PAI & PPI brutes	5 982	4 450	12 948
Emprunt nouveaux	3 000	3 000	5 975
Encours de dette	27 374	27 903	31 416
Capacité de désendettement	6,1 ans	8,2 ans	8,7 ans



La programmation des 12,9 M€ d'investissement est ambitieuse. Ces dépenses sont financées majoritairement par emprunt (46%). Les subventions & recettes d'investissement (24%) et l'autofinancement (9%). Le résultat antérieur provient d'un emprunt 2021 non utilisé en totalité. L'encours de dette de 31,5 M€ en fin d'exercice serait remboursable en 8,7 années avec l'épargne brute.

Les ratios de pilotage sont respectés.

I - Une épargne brute qui se stabilise

en K€	2020	2021	2022	var. 21/22	
Impôts & dotations	28 775	28 834	30 709	1 876	6,5%
Subventions & produits des services	5 531	5 804	6 903	1 099	18,9%
Recettes de fonctionnement	34 306	34 638	37 612	2 974	8,6%
Crédits de gestion	13 616	14 517	16 675	2 158	14,9%
Charges de personnel	15 476	16 039	16 686	647	4,0%
Charges financières	740	684	635	-49	-7,1%
Dépenses de fonctionnement	29 832	31 240	33 995	2 755	8,8%
Epargne brute	4 474	3 398	3 617	219	
Taux d'épargne brute	15,7%	11,7%	11,4%		

Les recettes de fonctionnement couvrent les dépenses

Fiscalité et dotations de l'Etat	2021	2022	Variations	
FRACTION DE TVA (ancienne TH)	7 783 K€	8 008 K€	225 K€	2,9%
TEOM TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	5 693 K€	7 066 K€	1 373 K€	24,1%
TAXES FONCIERES (CFE, FB, FNB)	6 104 K€	6 159 K€	55 K€	0,9%
CVAE COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE ENTREPRISES	2 448 K€	2 604 K€	156 K€	6,4%
DGF DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT *	3 276 K€	3 322 K€	46 K€	1,4%
ETAT COMPENSATION AU TITRE DE LA CET (CVAE - CFE)	1 068 K€	1 109 K€	41 K€	3,8%
TASCOM TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES	997 K€	987 K€	-10 K€	-1,0%
FPIC FONDS PEREQUAT. REC. INTERCO & COMMUNE *	581 K€	581 K€	0 K€	0,0%
AC - ATTRIBUTION DE COMPENSATION	306 K€	306 K€	0 K€	0,0%
IFER IMPOSITION FORFATAIRE ENTREPRISES DE RESEAU	207 K€	209 K€	2 K€	1,2%
FISCALITE - ROLES SUPPLEMENTAIRES *	207 K€	200 K€	-7 K€	-3,6%
TAXES DE SEJOUR *	91 K€	94 K€	3 K€	3,0%
ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXES FONCIERES	47 K€	48 K€	1 K€	3,0%
PARIS HIPPIQUES *	11 K€	10 K€	-1 K€	-5,9%
FCTVA FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA	13 K€	4 K€	-9 K€	-69,6%
DCRTP DOTATION DE COMPENSATION DE LA REFORME TP	2 K€	2 K€	0 K€	0,0%
* hypothèse	28 833 K€	30 709 K€	1 876 K€	6,5%

Le taux de la TEOM sera relevé en 2022, comme analysé lors du DOB, pour couvrir le coût du service jusqu'au passage à la redevance incitative en 2024. La variation des bases représente 4,1%. La dynamique de la fraction de TVA nationale et de la CVAE complète l'évolution fiscale. La DGF n'est pas connue et repose sur une estimation prudente.

S'agissant des subventions et produits des services, les recettes liées à la petite enfance (CAF et droits d'entrée) sont estimées en hausse de +436 K€ en raison d'un effet rattrapage lié à la pandémie ainsi qu'à un nouveau calcul de soutien de la CAF plus favorable que le précédent.

Les droits d'entrée de la piscine ont été revus à la hausse et reposent sur une ouverture pleine et entière cet été (+222 K€).

Les recettes de fonctionnement évoluent de +2 974 K€ soit +8,6%.

Un service collecte et traitement des déchets à l'équilibre avec +20% de hausse du taux de TEOM

CAGV service collecte et traitement des déchets							
	2021	2022	Var.		2021	2022	Var.
Traitement déchets	3 501 K€	4 160 K€	659 K€	TEOM	5 693 K€	7 066 K€	1 373 K€
Nettoyage PAV	435 K€	495 K€	60 K€	Redevance spéciale	310 K€	700 K€	390 K€
Entretien matériel roulant	268 K€	268 K€	0 K€	Soutien tri	416 K€	340 K€	-76 K€
Carburants	211 K€	200 K€	-11 K€	Vente de matériaux	359 K€	385 K€	26 K€
Autres dépenses	143 K€	273 K€	130 K€	Autres recettes	33 K€	66 K€	33 K€
Coûts RH	2 444 K€	2 727 K€	283 K€				
Amortissements	449 K€	446 K€	-4 K€				
Total dépenses	7 452 K€	8 569 K€	1 117 K€	Total recettes	6 811 K€	8 557 K€	1 746 K€
Equilibre net (R-D)					-641 K€	-12 K€	

Les recettes de TEOM ainsi que la projection des autres recettes du service permettent d'arriver à l'équilibre. Le coût de l'enfouissement des déchets est de plus en plus lourd. D'où la nécessité de procéder au tri d'un maximum de déchets.

Les dépenses de fonctionnement augmentent de 8,8% soit +2 755 K€

Nous l'avons vu la part du traitement des déchets et dépenses accessoires pèsent pour plus de 800 K€.

L'évolution de la masse salariale est contenue à +400 K€ soit +2,5%. Il faut rajouter une prévision de +247 K€ de personnel supplémentaire pour la mise en place de la redevance incitative, dépenses couvertes par le produit supplémentaire de TEOM.

La variation des fluides est estimée à +110 K€ (+37%) sur la base des tarifs de début d'année. Les carburants ont été budgétés sur un prix moyen ajusté aux coûts actuels. Dans l'hypothèse d'une flambée des prix, le budget devra être adapté à des hausses conséquentes.

De nouvelles dépenses à destination des communes ont été budgétées. Dans le cadre d'un pacte financier et fiscal à finaliser, une enveloppe de 200 K€ a été inscrite pour le versement d'une dotation de solidarité communautaire sur la base de critères de « richesse » et de « charges ». Une dotation de 100 K€ a été prévue afin de soutenir les projets culturels ou des événements à rayonnement intercommunal.

A noter également +120 K€ pour des projets d'animation économique. Les frais de fonctionnement du campus formation sont estimés à 170 K€ pour 2022, frais de personnel inclus.

Globalement, une inflation à +3% impacte les crédits de gestion à hauteur de +200 K€ (hors fluides).

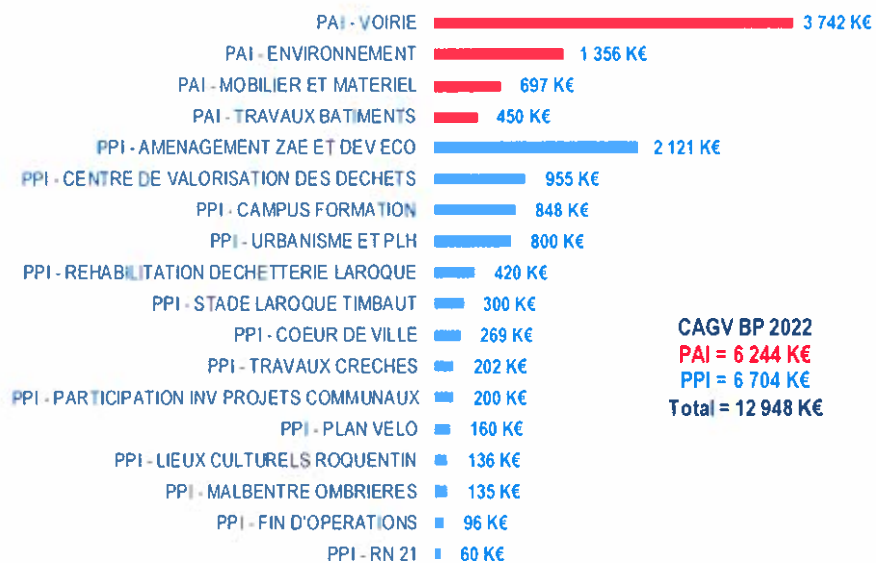
L'ouverture de crédit, non consommés en totalité, nous l'avons vu lors du compte administratif, explique également le différentiel à hauteur de +400 K€ auquel il faut rajouter +200 K€ de dépenses nouvelles dans plusieurs domaines.

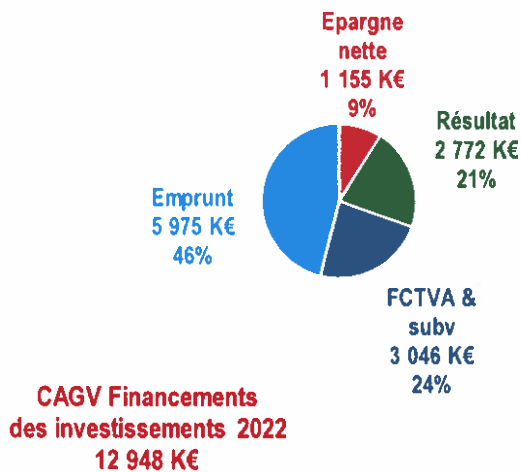
Les frais financiers diminuent du fait d'un encours de dette stable et de taux d'intérêts bas.

II - Des investissements programmés dans le cadre du plan de relance

La programmation des investissements est ambitieuse et s'inscrit dans le cadre du plan de relance initiée par l'Etat pour relancer la croissance au niveau national.

Nombre de projets de la CAGV viennent s'inscrire dans cette dynamique. Les dossiers ont été transmis et attendent aujourd'hui un retour des différents financeurs. Une priorisation aura lieu selon le taux de couverture des projets, donc le reste à charge qui sera à financer.





Les dépenses d'investissement sont financées à 46% par l'emprunt. Les subventions attendues et le FCTVA associé aux dépenses en représentent le 1/4.

L'épargne nette (solde de l'épargne brute après déduction du remboursement annuel du capital de la dette) qui correspond à l'autofinancement net, finance 9% du total.

Enfin le résultat antérieur issu des 3 M€ mobilisé début 2021 et non utilisé en totalité participe aux financements des investissements à hauteur de 2,7 M€.

III – Ratios de pilotage

en K€	2020	2021	2022
Epargne brute	4 474	3 398	3 617
Taux d'épargne brute	15,7%	11,7%	11,4%
- Remboursement en capital	2 378	2 471	2 462
= Epargne nette	2 096	928	1 155
Résultat antérieur	-804	1 251	2 772
Dépenses PAI & PPI brutes	5 982	4 450	12 948
Emprunt nouveaux	3 000	3 000	5 975
Encours de dette	27 374	27 903	31 416
Capacité de désendettement	6,1 ans	8,2 ans	8,7 ans

Le taux d'épargne et la capacité de désendettement respectent les ratios de pilotage financier que s'est fixée l'agglomération (respectivement 10% et 10 ans).

BUDGETS ANNEXES

CAGV BUDGET TRANSPORTS URBAINS (en K€)			
	CA 2021	BP 2022	Var
Rémunération du délégataire	1 957 K€	2 210 K€	253 K€
Charges à caractère général	44 K€	59 K€	14 K€
Frais de personnel	55 K€	90 K€	35 K€
Frais financiers	3 K€	3 K€	0 K€
Dotations aux amortissements *	152 K€	187 K€	35 K€
Total dépenses de fonctionnement	2 211 K€	2 549 K€	337 K€
Versement mobilité	1 827 K€	1 800 K€	-27 K€
Région compensation transp scolaires	890 K€	876 K€	-14 K€
Recettes diverses	5 K€	13 K€	8 K€
Transfert subventions *	9 K€	7 K€	-1 K€
Total recettes de fonctionnement	2 731 K€	2 696 K€	-35 K€
A - Solde section de fonctionnement	520 K€	147 K€	
Acquisition véhicules	299 K€	812 K€	513 K€
Divers travaux	35 K€	97 K€	62 K€
Remboursement d'emprunt	47 K€	48 K€	1 K€
Transfert subventions *	9 K€	7 K€	-1 K€
Total dépenses d'investissement	390 K€	965 K€	574 K€
FCTVA & Subventions	1 K€	156 K€	155 K€
Dotations aux amortissements *	152 K€	187 K€	35 K€
Total recettes d'investissement	153 K€	343 K€	189 K€
B - Solde section d'investissement	-237 K€	-622 K€	
C - Résultat N-1	283 K€	-475 K€	
A + B + C = Résultat N	1 775 K€	1 300 K€	-475 K€

* mouvements d'ordre

La rémunération du délégataire augmente significativement en 2022 en raison d'un « avoir COVID » de 122 K€ comptabilisé en 2021. La mise en place de la nouvelle ligne (L6) desservant Bias, Allez, Ste Livrade, Casseneuil, le Lédat à compter de septembre participe à l'augmentation (40 K€ pour 4 mois pour un coût total de 107 K€).

Le versement mobilité est estimé sur la base du montant perçu en 2021.

Le solde de la section de fonctionnement est positif (+147 K€).

En matière de renouvellement des bus (812 K€), il est prévu 2 bus d'occasion pour la L6, 3 minibus neufs en GNV ainsi que 2 bus neufs diesel en renouvellement du parc. Le financement de ces acquisitions est couvert par la provision aux amortissements et surtout grâce à un prélèvement sur le résultat antérieur.

Le résultat global de clôture 2022 est projeté à 1,3 M€.

CAGV Budget assainissement collectif (VSL, bias, Pujols)

	CA 2021	BP 2022	Variation
Charges à caractère général	48 K€	101 K€	53 K€
Frais de personnel	131 K€	137 K€	7 K€
Frais financiers	737 K€	693 K€	-45 K€
Total dépenses de fonctionnement	916 K€	931 K€	15 K€
Surtaxe assainissement	1 803 K€	1 821 K€	18 K€
Fond de soutien	793 K€	793 K€	0 K€
Permis de construire/contrôles	17 K€	107 K€	90 K€
Autres recettes	67 K€	55 K€	-12 K€
Total recettes de fonctionnement	2 681 K€	2 777 K€	96 K€
A - Solde fonctionnement	1 765 K€	1 846 K€	81 K€
Total travaux d'assainissement	88 K€	2 668 K€	2 581 K€
Remboursement dette	837 K€	875 K€	38 K€
Total dépenses d'investissement	925 K€	3 544 K€	2 619 K€
FCTVA & Subventions	88 K€	1 092 K€	1 005 K€
Total recettes d'investissement	88 K€	1 092 K€	1 005 K€
3 - Solde section d'investissement	-837 K€	-2 452 K€	
A + B = résultat de l'exercice	928 K€	-606 K€	
C - Résultat N-1	3 319 K€	4 246 K€	
A + B + C = Résultat de clôture	4 246 K€	3 640 K€	
Encours de dette au 31/12	19 552 K€	18 677 K€	
Capacité de désendettement	11,1 ans	10,1 ans	

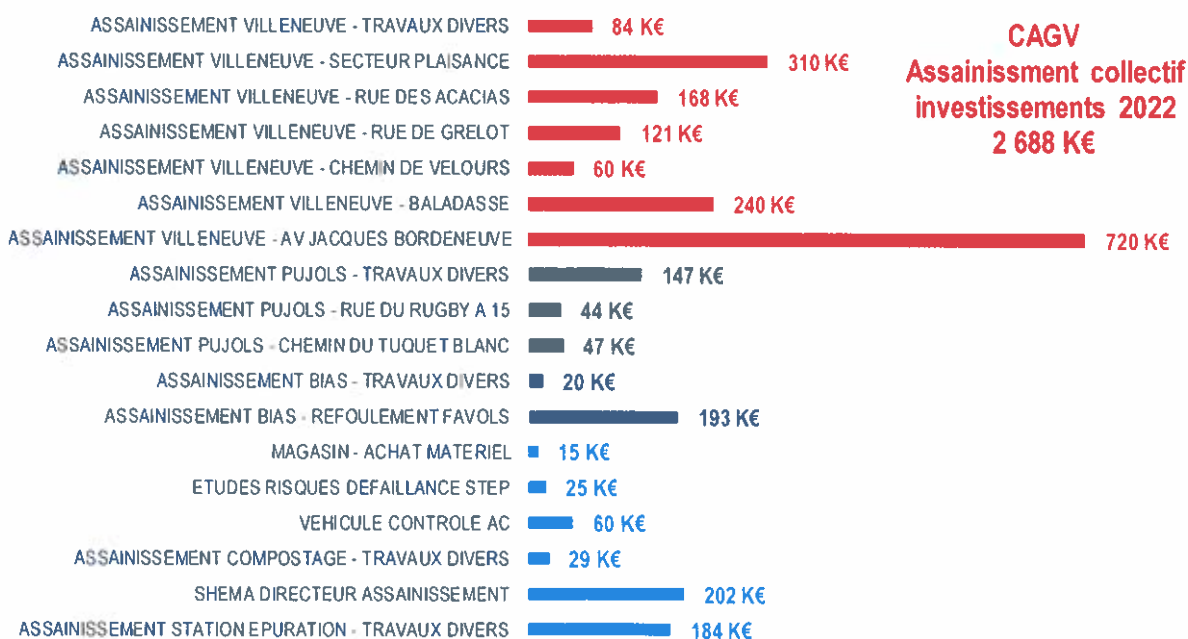
Le poste principal est le règlement des frais financiers. Les dépenses de fonctionnement sont stables. La reprise des contrôles en régie permet d'augmenter les recettes de 87 K€.

Le solde de la section de fonctionnement à 1,8 M€ permet de couvrir en partie les investissements.

Le programme d'investissements 2022 est inscrit au plan de relance tout en accompagnant les réfections de voiries structurantes.

L'encours de dette est en diminution car l'autofinancement suffit à financer les investissements et rembourser l'emprunt.

En effet, il n'est pas prévu de recourir à l'emprunt pour financer ce budget lors des 10 prochaines années afin de réduire l'encours de dette, dont une partie de l'annuité est couverte par un fond de soutien.



CAGV : Assainissement non collectif			
ANC en K€	2021	2022	
<i>Charges de personnel</i>	63	65	
<i>Charges à caractère général</i>	5	10	
- Dépenses de fonctionnement	68	75	
<i>Redevance assainissement</i>	48	67	
<i>Autres prestations</i>	18	15	
+ Recettes de fonctionnement	65	82	
= Epargne	-3	7	
+ Résultat antérieur	56	53	
= Résultat global de clôture	53	60	

Le **budget assainissement non collectif** traite en régie intercommunale les contrôles des installations d'assainissement non collectives.

Ce budget s'équilibre avec les redevances versées par les particuliers lors de la conformité de leurs installations.

Il présente un excédent qui permet l'acquisition du matériel nécessaire notamment aux déplacements des contrôleurs.

Le **budget annexe de la zone d'activité de Nombel** est en passe d'être clôturé. En effet, la dernière parcelle a été vendue.

ZAE Nombel	2022
Dépenses : travaux	82 K€
Recettes : déficit	82 K€

Le **budget annexe voiries** retrace la part de main d'œuvre CAGV refacturée aux communes pour les travaux effectués sur les voiries et dépendances qui n'entrent pas dans le périmètre de compétence communautaire.

Voiries	2022
Dépenses	230 K€
Recettes	230 K€

Budget principal			
	BP 2022		BP 2022
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 342 302,00	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	240 884,29
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	16 685 500,00	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	129 473,00
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	6 154 954,00	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 461 547,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 355 368,36	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 369 559,87
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 023 941,92	204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	986 164,84
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 161 511,00	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 455 921,44
66 CHARGES FINANCIERES	635 245,38	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	5 543 096,12
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 950,00	26 PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI	50 000,00
		10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	56 188,32
		45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	543 886,72
Total dépenses de fonctionnement	38 374 772,66	Total dépenses d'investissement	15 836 681,60
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	521 690,37	001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	255 374,64
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	727 794,00	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 355 368,36
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	240 884,29	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 023 941,92
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	3 106 483,00	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	129 473,00
73 IMPOTS ET TAXES	26 224 751,00	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 511 303,30
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	7 207 944,00	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 875 290,77
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	323 358,00	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	5 975 412,01
76 PRODUITS FINANCIERS	8 668,00	22 IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION	30 000,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 200,00	27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000,00
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 000,00	45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	660 517,60
Total recettes de fonctionnement	38 374 772,66	Total recettes d'investissement	15 836 681,60
Budget transports urbains			
	BP 2022		BP 2022
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		22 IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION	
66 CHARGES FINANCIERES			
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Total dépenses de fonctionnement	3 817 321,00	Total dépenses d'investissement	0,00
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT		001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
73 IMPOTS ET TAXES		040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Total recettes de fonctionnement	3 817 321,00	Total recettes d'investissement	0,00
Budget assainissement collectif			
	BP 2022		BP 2022
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	96 552,00	001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	368 953,50
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	137 537,00	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	17 854,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 534 642,66	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	40 000,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	684 486,00	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	875 306,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000,00	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	231 387,40
66 CHARGES FINANCIERES	692 674,00	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	534 489,01
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 500,00	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	1 902 581,20
Total dépenses de fonctionnement	6 150 391,66	Total dépenses d'investissement	3 910 571,11
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	3 355 739,66	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 534 642,66
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	17 854,00	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	684 486,00
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 940 547,00	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	40 000,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	22 000,00	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 165 751,05
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	21 000,00	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	746 090,26
76 PRODUITS FINANCIERS	793 151,00		
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	100,00		
Total recettes de fonctionnement	6 150 391,66	Total recettes d'investissement	7 170 969,97
Budget assainissement non collectif			
	BP 2022		BP 2022
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	4 866,73		
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 748,00		
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	65 000,00		
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 870,00		
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	600,00		
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	560,00		
Total dépenses de fonctionnement	81 644,73	Total dépenses d'investissement	0,00
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT		001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	57 703,09
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	67 344,73	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 870,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	12 300,00		
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 000,00		
Total recettes de fonctionnement	81 644,73	Total recettes d'investissement	59 573,09
Budget ZAE Nombel			
	BP 2022		BP 2022
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	82 419,06	001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	82 419,06
Total dépenses de fonctionnement	82 419,06	Total dépenses d'investissement	82 419,06
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	82 419,06	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	82 419,06
Total recettes de fonctionnement	82 419,06	Total recettes d'investissement	82 419,06
Budget Travaux de voirie sur domaine communal			
	BP 2022		BP 2022
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	230 000,00		
Total dépenses de fonctionnement	230 000,00	Total dépenses d'investissement	0,00
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	230 000,00		
Total recettes de fonctionnement	230 000,00	Total recettes d'investissement	0,00

Vu l'avis favorable émis par la commission Ressources et Administration Générale réunie le 6 avril 2022,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Où l'exposé qui précède,
Après en avoir délibéré,

Décide,

Avec 45 voix Pour et 11 Contre (Mmes LAFAYE-LAMBERT, BLAZEJCZYK, MM. LALANNE, PEREUIL, TALOU, AJON, DA SILVA, VENTADOUX, LADRECH, BOUYSSONNIE, HUC)

D'approuver le Budget primitif 2022 du Budget Principal,

Décide,

Avec 45 Voix Pour, 10 Contre (Mme BLAZEJCZYK, MM. LALANNE, PEREUIL, TALOU, AJON, DA SILVA, VENTADOUX, LADRECH, BOUYSSONNIE, HUC) **et 1 Abstention** (Mme LAFAYE-LAMBERT)

D'approuver le Budget annexe 2022 des transports urbains

Décide,

A l'unanimité

D'approuver le Budget annexe 2022 des voiries,

Décide,

À l'unanimité,

D'approuver le Budget annexe 2022 de l'assainissement collectif,

Décide,

À l'unanimité,

D'approuver le Budget annexe 2022 de l'assainissement non collectif,

Décide,

À l'unanimité,

D'approuver le Budget annexe 2022 du lotissement de Nombel

Décide,

Avec 45 Voix Pour et 11 Contre (Mmes LAFAYE-LAMBERT, BLAZEJCZYK, MM. LALANNE, PEREUIL, TALOU, AJON, DA SILVA, VENTADOUX, LADRECH, BOUYSSONNIE, HUC)

De fixer les taux d'imposition pour l'exercice 2022 :

✓ Contribution foncière des entreprises	29,99%
✓ Taxe d'habitation	11,90%
✓ Taxe sur le foncier bâti	1,89%
✓ Taxe sur le foncier non bâti	8,21%
✓ Taxe sur la versement transport	0,60%
✓ Taux de TEOM en porte à porte	14,35%

✓ Taux de TEOM point d'apport volontaire

10,26%

Certifié exécutoire le **22 AVR. 2022**
Publié le **22 AVR. 2022**

Casseneuil, le **22 AVR. 2022**
Extrait certifié conforme

Le Président
Guillaume LEPERS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

